

ACTUS

Réseau des territoires  
Formation  
Forêt des collectivités  
Bois énergie  
Bois construction  
Montagne  
Multifonctionnalité

## ZOOM

### JEAN-CLAUDE MONIN UNE HISTOIRE D'HOMME, AUSSI

Nous connaissons tous son engagement politique et militant, son infatigable détermination à promouvoir en France et en Europe une politique de la forêt de montagne en adéquation avec le monde moderne. Ses mandats étaient nombreux, cruciaux, nobles. Nous qui le côtoyons souvent, c'est à sa personnalité et à la sensibilité profonde qu'il pouvait exprimer dans des moments de calme que nous voulons rendre hommage.

## agenda

13-14 01

Conseil  
d'administration |  
FnCofor  
Paris - 75



Autodidacte, il aimait la randonnée, la peinture, la photo, la lecture. Pour autant, il n'était pas contemplatif. "Plutôt que de considérer la nature de manière nostalgique, tel un espace vierge qu'il ne faut pas toucher, mieux vaut l'aborder comme un élément décisif de la civilisation. Elle a notamment pour vocation de préserver la biodiversité, contribuer au développement des énergies renouvelables, et accueillir le public. D'où l'intérêt de valoriser l'ensemble des fonctions remplies par la forêt et d'assurer un équilibre socio-économique dans le milieu rural".

Son état d'esprit, "Ne pas subir les évolutions, mais les accompagner", a façonné la plupart de ses combats.

Investi de nombreuses responsabilités locales - maire de Saint-Jean-d'Arvey pendant plus de 40 ans, siégeant à Chambéry métropole - ou bien nationales - président de la Fédération nationale des Communes forestières, vice-président de l'ONF - ce visionnaire nous a légué un bel héritage. Nous lui devons l'union régionale des Communes forestières en Rhône-Alpes dont il fut président, tout comme la Fédération nationale des CAUE, l'Institut de la formation forestière pour les élus, la Fédération européenne des Communes forestières, l'association Cofor-international qui agit dans plusieurs pays d'Afrique. C'est lui qui a lancé les chartes forestières de territoire. C'est encore lui qui a initié les programmes "1000 chaufferies bois" en zones rurales et le programme "100 constructions publiques en bois local", et en particulier en Bois des Alpes car, dans son combat pour la forêt, il n'oubliait jamais les difficultés particulières de la forêt de montagne.

Il était officier de l'ordre de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite.

Nous continuerons sans lui, la route qu'il nous a tracée avec panache et humilité.

## ZOOM

## CONGRÈS NATIONAL DES COMMUNES FORESTIÈRES : DOMINIQUE JARLIER ÉLU PRÉSIDENT À L'UNANIMITÉ

C'est par le mot d'accueil du président de l'union régionale des Communes forestières de Rhône-Alpes, Roger Villien, que le congrès national des Communes forestières s'est ouvert le 25 octobre dernier à Chambéry, rassemblant plus de 300 élus, partenaires de la filière forêt-bois et représentants du ministre en charge de la forêt. Une journée d'hommage à l'ex-président Jean-Claude Monin, de consécration, Dominique Jarlier a été élu président de la Fédération nationale à l'unanimité, et d'inquiétudes, exprimées fortement par les élus forestiers quant à l'avenir de la gestion des forêts des collectivités.

### UN HOMMAGE UNANIME ET CHARGE D'EMOTION A JEAN-CLAUDE MONIN

Président de la Fédération nationale des Communes forestières de 2008 à 2014, Jean-Claude Monin n'a pu être présent au Congrès pour des raisons de santé. Il a néanmoins adressé un message de confiance en l'avenir des Communes forestières porté par les élus, une vision à la fois collective et territoriale de la forêt. C'est une salle debout qui a approuvé par acclamation sa désignation en tant que président d'honneur. Chacun des intervenants a salué l'engagement en faveur de la filière forêt-bois et des forêts des collectivités en particulier de cet homme de conviction, de courage et de volonté, rassembleur et pionnier.



### DOMINIQUE JARLIER, ELU PRESIDENT NATIONAL A L'UNANIMITE

La Fédération nationale des Communes forestières procédait ce jour-là au renouvellement de ses instances. Le nouveau conseil d'administration a porté à sa tête l'actuel président de l'union régionale des Communes forestières d'Auvergne-Limousin, Dominique Jarlier.

Maire de Rochefort-Montagne, commune proche de Clermont-Ferrand, précurseur du bois énergie, à 61 ans, Dominique Jarlier est également président de l'association des Communes forestières du Puy-de-Dôme et du Massif central. Entouré d'une équipe en grande partie renouvelée, il a présenté son projet politique dans lequel la valorisation de l'espace forestier sera une des clés, sous l'angle de l'aménagement du territoire et de la gestion du foncier. Celle de la forêt de montagne aussi, puisqu'un de ses défenseurs, Roger Villien, siège désormais au bureau de l'association nationale. Dominique Jarlier a tenu à rappeler qu'il inscrirait son action dans la continuité de son prédécesseur Jean-Claude Monin.



### UNE PLACE POUR LA FORÊT RHONALPINE

Dans son mot d'accueil, le président de l'union régionale des Communes forestières Rhône-Alpes, Roger Villien, a présenté les actions de l'union régionale dans les politiques forestières régionales, les politiques de massifs, la certification Bois des Alpes. La forêt de montagne reste le fer de lance de son action menée à travers nombre de ses mandats ; une forêt dont le bois est difficilement mobilisable et qui, néanmoins doit contribuer à endiguer l'hémorragie du déficit international par une structuration efficace de la filière, une valorisation de la ressource locale, satisfaire les enjeux environnementaux et les attentes de la société.

Une richesse non délocalisable comme l'a rappelé Michel Dantin, maire de Chambéry, vice-président de Chambéry métropole et député européen ; avec le soutien politique, financier et de cœur du département de la Savoie confirmé par son président Hervé Gaymard, ancien ministre et ancien président du conseil d'administration de l'ONF ; et qui, comme le souhaite Eliane Giraud, sénatrice de l'Isère, vice-présidente de la région Rhône-Alpes, et vice-présidente du PNR de Chartreuse, doit impliquer l'ensemble des acteurs d'un territoire, les professionnels mais aussi les élus.

Roger Villien a ensuite souligné les liens de confiance renforcés avec l'ONF, avec, pour conclure, un message fédérateur : "Nous sommes prêts à prendre notre place dans le travail de la Fédération pour qu'ensemble nous relevions aussi les défis nationaux."

## UN MINISTRE ABSENT, DES ELUS MECONTENTES

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt Stéphane Le Foll n'a pas fait le déplacement au congrès des Communes forestières, envoyant ses conseillers. Une absence remarquée et vivement regrettée par les élus dans un contexte déjà tendu par les annonces du gouvernement en septembre.

Les Communes forestières ont rappelé leur attachement à une gestion durable et multifonctionnelle des forêts assurée par l'Office National des Forêts. Si le ministre a suspendu pour 2015 la mesure prévoyant d'augmenter la contribution financière des collectivités à la gestion de leurs forêts, tous les acteurs : Etat, Communes forestières et ONF, vont se retrouver dès le mois de novembre autour de la table pour renégocier un nouveau contrat d'objectifs.

## DES CHANTIERS POUR L'AVENIR

Au-delà de cette renégociation politique et financière déterminante pour le devenir de la filière forêt-bois, d'autres dossiers attendent la nouvelle équipe de la Fédération nationale : l'approvisionnement des entreprises, la transition énergétique, ou encore l'élaboration d'une politique forestière nationale cohérente. Pour cela, la Fédération nationale a proposé la création, au sein du Conseil supérieur de la forêt et du bois, d'un comité spécialisé sur la politique forestière territoriale.

[Lire le discours de Dominique Jarlier, président de la Fédération nationale des Communes forestières](#)

[Télécharger la liste des membres du conseil d'administration](#)

[Télécharger la liste des membres du bureau](#)

# ACTUS | 01

## ACTUS | forêt des collectivités

### Les élus de l'Ain se mobilisent autour de la qualité des travaux forestiers

**LE TERRITOIRE DU BUGEY A REÇU LE 14 NOVEMBRE DERNIER L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DE L'AIN QUI S'EST TENUE A VISIOBOIS MAISON DEPARTEMENTALE DE LA FILIERE FORET BOIS, BASEE A CORMARANCHE. LA QUALITE DES TRAVAUX EN FORET, UNE DES PRIORITES DU TERRITOIRE DU BUGEY A ETE LE SUJET CENTRAL DE CETTE ASSEMBLEE.**

La nature des interventions en forêt est une préoccupation grandissante des élus. Elle est nourrie notamment par la pénurie de main d'œuvre qualifiée de la profession des entreprises de travaux forestiers (ETF). La profession est difficile ! Agissant souvent de manière isolée et dans des conditions de pénibilité forte, ces travailleurs exercent un métier dangereux. Ils ont toutefois un rôle essentiel pour la suite des opérations, puisqu'ils sont les premiers à intervenir dans la mobilisation des bois.

Reconsidérer le contexte économique des interventions en forêt, les repositionner dans la chaîne de valeur du produit bois, autant de questions légitimes qui se posent.

Particulièrement attentive à ces questions, l'interprofession FIB 01 a présenté l'action de soutien auprès des ETF du département de l'Ain, qu'elle mène avec l'appui du conseil général, dans le cadre de son livre blanc. La Mutualité sociale agricole partenaire de l'interprofession en ce domaine, a témoigné de l'attention qu'elle porte à cette profession, et exposé les actions qu'elle a, elle aussi, engagées.

Soulignons enfin l'existence de l'association Forest'Ain qui fédère ces entreprises spécialisées dans les travaux forestiers et qui constitue un interlocuteur privilégié pour les élus des territoires forestiers.

ACTUS | bois énergie

## La Communauté de communes Haut-Bugey engage son plan d'approvisionnement territorial

**COMMENT ETENDRE LE PARC DE CHAUFFERIES BOIS DU TERRITOIRE, AUGMENTER LA PART DE BOIS ENERGIE LOCAL DANS L'APPROVISIONNEMENT DES CHAUFFERIES, MOBILISER LA RESSOURCE OU SECURISER LES APPROVISIONNEMENTS ? POUR REpondre A CES QUESTIONS DE LOGISTIQUE ET D'INVESTISSEMENT LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-BUGEY SE DOTE D'UN PLAN D'APPROVISIONNEMENT TERRITORIAL.**

La jeune Communauté de communes Haut-Bugey, composée de 37 communes et pour qui la forêt représente 65 % de son territoire (33 000 hectares) a engagé la réalisation d'un plan d'approvisionnement territorial (PAT). L'objectif est d'analyser la ressource forestière et les besoins en bois, afin de planifier temporellement et spatialement les actions à conduire à court, moyen et long termes.

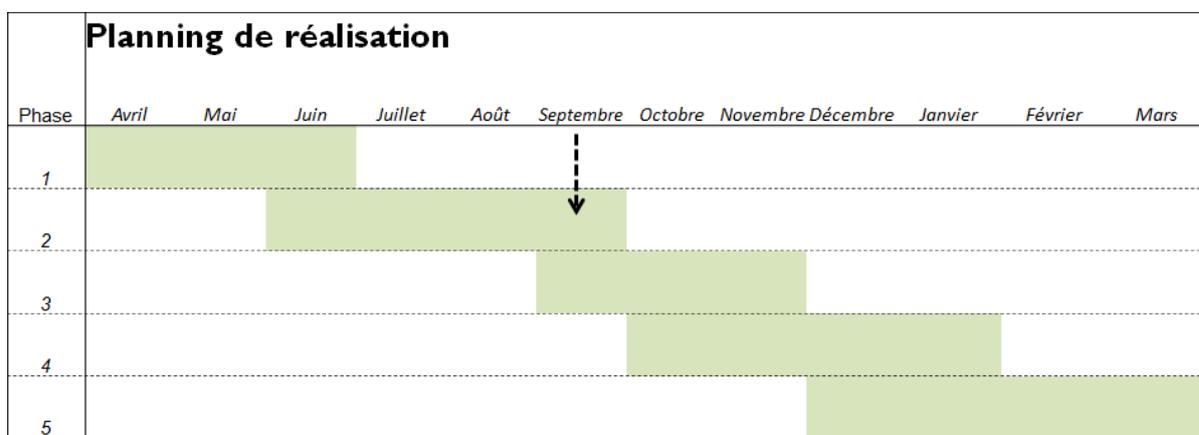
Pour la mise en place de son PAT, la Communauté de communes du Haut-Bugey est accompagnée par l'association des Communes forestières.

Le travail a débuté au printemps 2014, avec une première phase de recueil de données organisée avec les partenaires techniques du territoire. Il s'inscrit dans plusieurs axes de la politique de la Communauté de communes :

- politique énergétique, avec la réalisation du plan climat énergie territoire (PCET),
- urbanisme, avec la réalisation du schéma de cohérence territorial (SCOT).

Le comité de pilotage du PAT, composé des élus du territoire et du personnel technique, s'est réuni pour la première fois le 16 septembre 2014. A ce stade, l'objet de cette rencontre a été de définir les attentes des élus vis à vis de leurs espaces forestiers. Différents scénarios sont ainsi définis et modélisés, pour obtenir d'une part, une photographie de la forêt d'aujourd'hui, et d'autre part, imaginer son état dans 20 ans, en fonction des besoins et des attentes économiques, environnementaux, et sociaux.

Les élus de la Communauté de communes se sont retrouvés le 17 novembre pour poursuivre le travail d'identification des attentes.



- Phase 1 :** Mise en place de la démarche en lien avec le maître d'ouvrage, le territoire et les partenaires techniques
- Phase 2 :** Collecte et agglomération des données nécessaires à la réalisation de l'étude
- Phase 3 :** Modélisation selon les paramètres définis en comité d'expertise
- Phase 4 :** Présentation et discussion des résultats intermédiaires
- Phase 5 :** Réflexion sur la poursuite de la démarche en lien avec les résultats définitifs

[Télécharger la présentation du PAT Haut-Bugey](#)

# À CÔTÉ

## À CÔTÉ | Ardèche

Arrivée d'une nouvelle chargée de mission à l'association des Communes forestières de l'Ardèche

[Lire la suite](#)

Aide à la constitution de domaines forestiers publics [Lire la suite](#)

L'Ardèche se mobilise sur la construction bois et sert d'exemple à l'échelle du Massif central [Lire la suite](#)

Le bois bûche, premier combustible utilisé par les ménages en Ardèche ? [Lire la suite](#)

## À CÔTÉ | Drôme

Premier conseil d'administration des Cofor 26 : lever les inquiétudes, agir au plus près du terrain [Lire la suite](#)

Etat des lieux des problématiques pointées par territoire [Lire la suite](#)

Télécharger la liste des communes adhérentes à l'association des Communes forestières de la Drôme

[Lire la suite](#)

## À CÔTÉ | Isère

Une mairie en Bois des Alpes pour Saint-Honoré [Lire la suite](#)

Territoire du Bas Dauphiné-Bonnevaux : les quatre grands enjeux de la charte forestière [Lire la suite](#)

Formation nouveaux élus Grésivaudan [Lire la suite](#)

Formation nouveaux élus Chambaran [Lire la suite](#)

Trophées bois 2014 la mairie de St-Martin-d'Uriage et la maison de territoire du Trièves récompensées

[Lire la suite](#)

Le Trièves signe sa deuxième charte forestière de territoire [Lire la suite](#)

## À CÔTÉ | Savoie | Haute-Savoie

Recrudescence des scolytes en forêt d'épicéas [Lire la suite](#)

## À CÔTÉ | Rhône-Alpes

Sylv'ACCTES Rhône-Alpes, des forêts pour demain [Lire la suite](#)

La dynamique forêt filière bois au sein des territoires alpins [Lire la suite](#)

Optimiser son réseau de chaleur bois : mode d'emploi [Lire la suite](#)

Freins et conditions de développement des plateformes de production de bois énergie [Lire la suite](#)

Leader 2014/2020 : les acteurs forestiers appuient les dynamiques territoriales [Lire la suite](#)

Une dynamique de territoire se construit autour de la marque collective de certification Bois des Alpes

[Lire la suite](#)

Les démarches rhônalpines de valorisation locale des bois servent d'exemple au Massif central [Lire la suite](#)

Un colloque pour redynamiser la filière bois [Lire la suite](#)



Lettre cofinancée par  
l'Union Européenne



Association des Communes forestières de l'Ain

Mairie de Nantua | 17, rue de l'Hôtel de Ville  
01130 NANTUA

Tel : 06 12 48 06 71 | Fax : 09 72 27 14 22  
ain@communesforestieres.org

Chargé de mission : Damien BLONDIAUX  
06 46 41 45 18

damien.blondiaux@communesforestieres.org

Président : Jacques DEPARNAY